



**Société Pyrénéenne de Soins Palliatifs**

Maison des Associations de l'Arsenal 11 Rue de la Chaudronnerie –  
65000 TARBES

Tél. 05 62 93 90 09 courriel : [sp2-65@neuf.fr](mailto:sp2-65@neuf.fr)

**CARNET**  
**du**  
**BENEVOLE**

**ce carnet appartient à**

.....

*Si vous trouvez ce livret, merci de bien vouloir le faire parvenir  
à SP2.*

## **REPÈRES POUR UN BÉNÉVOLE :**

- Accompagner celui qui en a besoin et le demande.
- Etre un donneur de temps, être à son écoute sur son chemin.
- Travailler en équipe.
- Rester humble.
- Le bénévole témoigne d'une solidarité. Il apporte par son écoute et sa présence, un nouvel espace propice à des relations d'une autre nature. Le bénévole accueille toujours, respecte et aide à cheminer, sans jugement ou parti pris, la personne qu'il accompagne avec ses valeurs de référence. Il respecte l'intimité du patient et sa vie familiale.
- Le bénévolat d'accompagnement puise ses repères éthiques, ses valeurs dans la charte nationale de la SFAP sur les soins palliatifs et l'accompagnement. Le bénévole s'engage à les respecter et à ce titre, n'a pas de référence politique, philosophique ou religieuse.
- Quel que soit le cadre de son intervention, le bénévole s'engage toujours à respecter les règlements et modes de fonctionnement en vigueur.

## ENGAGEMENTS DU BÉNÉVOLE DE SP2

- Etre adhérent à Sp2 à jour de cotisation (assurance)
- Respecter la Charte, et le règlement intérieur de SP2 disponibles.
- Consulter les informations par les lettres, les bulletins, le site ou le courrier et répondre rapidement et s'inscrire si besoin .
- Garder le contact avec le secrétariat, par téléphone, par mails ou par visites au local. Le secrétariat de SP2 doit savoir si vous êtes disponible.
- TOUS LES MOIS donner les informations sur les accompagnements.
- Rappel : permanences mardi et jeudi de 15h à 18h, répondeur et deux numéros pour le lien.
- Signaler les absences (vacances ou autres.....) et éventuellement demander un remplacement.
- Signaler tous les problèmes concernant les accompagnements.
- Participer aux groupes de parole.
- Suivre les formations continues.
- Les membres du bureau de l'association et l'équipe du secrétariat sont à votre disposition.

## **EN MISSION .... SUR LE TERRAIN**

### **EN INSTITUTION:**

- Porter le badge.
- Se signaler aux soignants à l'arrivée et au départ.
- Ne pas prendre d'initiatives sans l'accord des soignants.
- Respecter la confidentialité, agir avec discrétion, respecter les protocoles d'hygiène.
- Signaler tout problème à l'équipe soignante et à SP2.

### **A DOMICILE**

- Toujours prévenir de sa venue, s'assurer que le bénévole est attendu et que la visite est possible.
- Agir en accord avec les proches et en tenant compte des horaires de soins.
- Planifier vos interventions en fonction de la personne et de l'entourage.
- Prévenir si vous avez un empêchement et éventuellement demander à SP2 de vous trouver un remplaçant.
- Signaler tout problème à SP2.

## QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE

- **En institution** : ne toucher à rien, prévenir les infirmières, rester à leur disposition.
- **A domicile** : Prévenir les proches, se mettre à leur disposition. Appeler ou faire appeler le médecin traitant, les infirmières libérales, les référents du Réseau (n° dans le classeur bleu)  
Si pas de réponse, en accord avec les proches s'ils sont présents :  
**Appeler le 15 pour une urgence médicale, et le 18 les pompiers pour une chute.**

**Dans tous les cas informer SP2  
de la situation**